

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 64 - Avril 2018



Budget voté !

La CAPE est maintenue !

Le collectif des parents d'élèves, «sauvons nos écoles», a eu le plaisir de recevoir une lettre de la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale. Celle-ci indique que la C.A.P.E (convention entre l'Education Nationale et la Ville d'Harfleur qui permet notamment de limiter le nombre d'élèves par classe) qui prenait fin en juin 2018 sera reconduite pour une année scolaire. C'est une belle victoire pour tous les acteurs de la mobilisation : les parents d'élèves, les enseignants, la Municipalité.

Nul doute qu'il faille de nouveau se mobiliser l'an prochain pour de nouveau prolonger la CAPE voire pour réintégrer le dispositif «éducation prioritaire» à l'occasion de la future refonte de la carte scolaire. Mais ce sera une autre bataille, toujours au service de l'instruction des Harfleurais.

Félicitations à tous les parents engagés, votre mobilisation a permis cette victoire, au service des enfants de la commune, pour une éducation de qualité dans les conditions les meilleures possibles.

Un jour avant mai

Depuis plusieurs années, la Ville noue un partenariat avec des syndicats ou associations militantes afin de proposer au public une manifestation en lien avec le monde du travail, le syndicalisme. Cette proposition entend compléter le traditionnel défilé du 1er mai par un spectacle, un film, des débats ou conférences.

Cette année, la Ville a engagé un partenariat avec l'association des Amis de Jules Durand. Ce syndicaliste havrais né en 1880 et mort en 1926 à l'asile de Sotteville-les-Rouen fut victime en 1910 d'une grave erreur judiciaire. Secrétaire du syndicat des charbonniers, il est en 1910 l'un des principaux animateurs d'une grève illimitée contre l'extension du machinisme et de la vie chère. A la suite d'une machination, il est accusé d'être le responsable moral de l'assassinat d'un chef d'équipe non gréviste. Jules Durand sera libéré en 1911 et totalement innocenté en 1918, mais brisé par cette affaire finira ces jours en asile psychiatrique.

A la lumière de ces événements, le contenu de la manifestation du 30 avril prochain s'attachera à mettre en lumière l'acharnement d'hier des patrons envers les syndicalistes et à faire le parallèle ou montrer les évolutions avec les situations vécues par les syndicalistes d'aujourd'hui.





Sommaire

Retrospective p.4

Dossier p.8

En détails p.12

Actu p.17

Conseil municipal p.19

Infos p.20

**Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur**
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Éric Boucher
Archives Mairie Harfleur

Imprimeur : Bemo Graphic
rue des artisans
BP 204
61006 Alençon Cedex

C'est avec beaucoup de surprise que notre municipalité a appris qu'Harfleur ne faisait plus partie des zones prioritaires à l'installation de médecins.

Personnellement, je ne trouve pas qu'à Harfleur nous ayons eu une augmentation du nombre de médecins. Aussi, la publication de la cartographie des zones déficitaires élaborée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) nous a beaucoup surpris. Aucune information préalable ne nous a été faite et je trouve que c'est encore une fois un déni de démocratie que de ne pas informer en amont les maires des villes concernées par des changements de statuts.

La réalité vécue sur le terrain par les populations est très éloignée de ces jeux de pouvoir et d'argent : tous les jours, des dizaines de familles de notre territoire n'arrivent à pas à trouver de médecin et sont obligées de se rabattre sur le service des urgences de l'hôpital. J'entends de plus en plus de Harfleuraux se plaindre du manque d'ophtalmologistes et d'être obligés d'aller «de l'autre côté de l'eau» pour se faire soigner.

Le nombre d'habitants à Harfleur est en augmentation, le nombre de médecins est en baisse et malgré cela nous ne sommes plus classés en zone prioritaire alors même que se profilent durant les années à venir des départs de médecins en retraite. Cherchez l'erreur !

Lors du conseil municipal du 26 mars, Christine Morel a demandé que l'ensemble du Conseil observe une minute de silence en hommage aux victimes de l'attaque terroriste survenue quelques jours plus tôt dans les villes de Trèbes et de Carcassonne.

Par ailleurs, la Municipalité a également tenu à exprimer tout son soutien au peuple burkinabé, à nos amis Ouagalais et de Rollo après l'attentat perpétré à Ouagadougou le 2 mars dernier et qui a fait plus d'une trentaine de victimes civiles.

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Rétrospective

Repas des anciens



Les 7 et 8 mars derniers, près de 180 personnes se sont réunies à La Forge autour d'un repas de qualité organisé par le service restauration de la ville.

Se sont enchaînés, un spectacle de la troupe Hit Lives : « Voyage au coeur des comédies musicales » et Gilou, célèbre accordéoniste de licence 4 qui a su faire danser nos seniors. La décoration avait pour thème « Les masques » faisant ainsi le lien avec l'approche de la Fête de la Scie.

Mme le Maire a annoncé qu'aurait bientôt lieu un concours pour changer le nom du « repas des anciens », le gagnant ayant « le droit de revenir l'an prochain ! ».



À la découverte de la musique

Le 28 février dernier, La Forge accueillait l'équipe du CEM (Centre d'Expressions Musicales) pour des ateliers de découvertes instrumentales. Cette initiative, destinée à favoriser l'éveil musical, a été orchestrée par trois animateurs venus tout spécialement faire découvrir les joies de la création de mélodies.

Dans la galerie des Fondateurs, les enfants de 3 à 6 ans se sont ainsi initiés à la pratique de divers instruments (guitare, bongos, lame, tam-

bourin, maracas, djembé), tandis que, dans le Creuset, les plus grands, de 7 à 12 ans découvraient la basse, la batterie, le piano et le chant.

Cette journée s'est conclue autour du conte musical « Babil », une création poétique musicale tout en douceur de la compagnie Métalespe, adapté aux tout-petits à partir de 18 mois. Une petite histoire mélodieuse en forme de comptine qui a permis aux bambins de repartir le

sourire aux lèvres et la chanson du spectacle dans la tête.



Tournoi TCH

Le Tournoi Senior + du TCH c'est clôturé le samedi 10 mars 2018 après trois semaines de compétition.

14 clubs ont participé pour un total de 70 matchs.

Les clubs les plus représentés lors de cette édition étaient le TCH, l'ATSA et le GMT.

Très complet, ce tournoi comprenait quatre tableaux : dames +35, messieurs +35, messieurs+45 et messieurs +55.

Résultats:

Dames +35 : Ellison Cordier de l'ATSO
Messieurs +35 : Jérôme Samson du TCH
Messieurs +45 Olivier Pipy de l'ATSA
Messieurs +55 Patrick Morin du GMT

Le tournoi a proposé trois tableaux « consolantes » afin de permettre à tous de profiter d'un bon temps de jeu.

Résultats:

Messieurs +35 David Audouard
Messieurs +45 Hertiana Rakotobe Raelina
Messieurs +55 Jean Marc Delamare



Femmes du Monde

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes et suite à l'annulation de la journée «A la découverte de la culture berbère», La Forge a proposé l'événement «Femmes du Monde», samedi 10 mars, de 10h à 18h. Débutée autour de contes sur le thème, cette journée a mis à l'honneur les personnalités ayant contribué à l'émancipation des femmes (Simone Veil, Françoise Giroud, Gisèle Halimi...) à travers une exposition où se mêlaient photos, panneaux explicatifs, costumes et tenues féminines du monde entier. En début d'après-midi, le public était convié à la projection du film FATIMA de Philippe

Faucou, César du meilleur film en 2016. Cette séance fut suivie d'un débat d'une heure, au cours duquel le public a pu réagir sur le parcours



de l'héroïne du film – une femme algérienne de 44 ans dévouée à sa famille – et le mettre en parallèle avec la condition des femmes

aujourd'hui en France, notamment celles issues de l'immigration. De nombreux témoignages personnels ont enrichi ce moment d'échanges privilégié. La journée s'est conclue autour d'un temps de restauration conviviale et de lectures d'ouvrages d'auteurs célèbres (Sagan, Duras etc.)

Proposée par la ville d'Harfleur, cet événement n'aurait pu avoir lieu sans la participation de nombreux partenaires associatifs tels que Femmes Solidaires d'Harfleur et du Havre, Des Sabots et des Mots, La Malle aux costumes, le Zonta club du Havre et bien d'autres.

Solidaire avec Asperger !



Avec plus de 150 spectateurs et 800€ reversés à «Asperger Family» (une association de parents qui tentent de se donner pour mission de rencontrer, fournir des informations, partager, soutenir les familles et les proches des personnes atteintes du syndrome d'Asperger*), l'association harfleuraise «Carpe Diem» a une fois de plus, rempli sa mission solidaire ET festive !

Une soirée entre pop, rock et folk, dans une ambiance très chaleureuse, un show de 3 concerts qui a su faire bouger les corps, taper des mains et réchauffer les coeurs...



* Le syndrome d'Asperger, est un trouble envahissant du développement qui affecte plus particulièrement les garçons. Il correspond à une forme d'autisme de l'enfant, associée à des niveaux intellectuels élevés, dans certains domaines.

Rétrospective

Remise des cartes aux jeunes électeurs



Christine Morel, entourée de plusieurs élus, a remis leur première carte électorale à une vingtaine de jeunes Harfleurais, nouvellement inscrits sur les listes. Cette rencontre a permis un échange sur le rôle que peuvent jouer ces jeunes citoyens dans la vie de la cité.

L'école de Fleurville se costume et danse !

Sous l'égide de Sabine Leroux et de Romain Huynh, respectivement directrice de l'école de Fleurville et président de l'Amicale Laïque du quartier, les enfants de l'école ont été invités à participer à un bal costumé, le 18 mars dans le Creuset de la Forge. Pour l'occasion chacune et chacun avait rivalisé d'imagination afin de revêtir son déguisement préféré. C'est ainsi que fées et reines ou Zorro ont pu danser avec Mario bros, pirates, chevaliers et autres sorcières. Les profits de la buvette, tenue par des parents bénévoles, serviront à financer une partie des sorties et activités annuelles de l'école.



19 mars 1962

Christine Morel dans son allocution précisait que « le sens de la journée nationale du 19 mars, c'est de rendre hommage à toutes les victimes civiles et militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. C'est d'honorer toutes les douleurs et de reconnaître toutes les souffrances. La grandeur d'un pays, c'est d'être capable de réconcilier toutes les mémoires et de les reconnaître.

Alimenter la guerre des mémoires, c'est rester prisonnier du passé ; faire la paix des mémoires, c'est regarder vers l'avenir... Faisons nôtre ce devoir de mémoire. Nous le devons à ceux qui ont disparu dans l'absurdité de la guerre, aux survivants dont beaucoup en portent encore les stigmates, nous le devons enfin à la France et à l'Algérie pour leur réconciliation définitive.



Marine Baousson, une bretonne décomplexée

Drôle, intelligent et décalé, le spectacle de Marine Baousson, tenu dans le Creuset de la Forge, le 24 mars dernier, a tenu toutes ses promesses : bonne humeur communicative et énergie explosive étaient au rendez-vous !

Marine Baousson n'est pas chiant, c'est juste qu'elle ne boit pas d'alcool !

Marine Baousson n'est pas grosse, c'est juste que tout ne va pas avec le Nutella !

Marine Baousson n'est pas vieille, c'est juste qu'elle a déjà vu les cheveux de Pascal Obispo... !

Mais une chose est sûre, c'est qu'elle est gentille Marine Baousson...

On l'aime bien !

Gagnante du Montreux Comedy Festival, la jeune humoriste est régulièrement en première partie de Bérengère Krief, avec qui elle forme le duo de blogueuses «Boobs & Zegang». Elle anime également, à

la télévision, des chroniques régulières à l'humour décalé.

Son spectacle parle de sa vie, de sa famille, de sa vision du quotidien d'une trentenaire : amour, régime, l'âge, autant de sujets que Marine Baousson amène avec beaucoup d'humour et de dérision. Elle fait partie de cette nouvelle génération de femmes humoristes qui amène un ton particulier sur scène. Elle dit d'elle qu'elle ne sera jamais une « James Bond Girl », mais ce n'est pas grave, le public, au contraire, l'aime d'emblée pour ce qu'elle est, franche, décomplexée et surtout très drôle.

Le nombreux public harfleurais, présent dans la salle du Creuset, ne s'y pas trompé, en récompensant l'artiste de nombreux éclats de rire et d'applaudissements nourris.



© Laura Gilli

En bref et en images...



Travaux de voirie

Plusieurs secteurs de la Ville ont été concernés par des réfections de voiries réalisés courant mars.

C'est ainsi que la contre allée de l'avenue de la Résistance a été entièrement rénovée par la pose d'un revêtement de type bitume et le traçage des emplacements de stationnement. Au total, le budget consacré à cette première phase de travaux sur 2018 était de 40 000 €.



Don au CCAS

Le président du Harfleur Poker Club, M. Piednoel, a remis à Christine Morel et à Sylvie Burel, adjointe aux affaires sociales, un chèque de 850 € au profit du CCAS de la Ville.

Cette somme représente l'intégralité des bénéfices réalisés par l'association dans le cadre de son dernier tournoi tenu à la Forge.

Dossier



Budget 2018

Adopté !

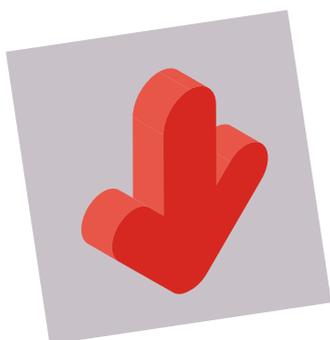
Le lundi 26 mars, le conseil municipal réuni sous la présidence de Christine Morel, Maire, a adopté par 20 voix pour et 3 voix contre, le Budget Primitif de la Ville d'Harfleur pour 2018.

Préparé depuis plusieurs mois, par l'ensemble des adjoints et élus de secteurs avec l'aide des services municipaux, ce budget s'élève globalement à 13 115 225,79 €.

Une réunion publique tenue début février avait permis aux élus municipaux de rencontrer spécifiquement la population. Le conseil municipal, lors de sa séance du 26 février, avait débattu des orientations budgétaires proposées par la Municipalité.

Les choix budgétaires sont essentiellement nourris de l'ensemble des rencontres tenues dans l'année et des demandes formulées par les habitants de la ville.

Ce budget, comme ceux qui l'ont précédé, est aussi « la traduction concrète des engagements que nous avons pris devant les Harfleurais en mars 2014 » souligne Christine Morel.



Entretien

avec **Jean-Gabriel Brault**
1^{er} adjoint en charge des finances



Dans quel contexte le conseil municipal a-t-il voté le Budget 2018 ?

Le contexte financier international n'est pas très bon, car toujours soumis uniquement aux lois dictées par la finance au détriment des besoins des populations. Pour la France, après plusieurs années de réductions imposées des finances

des collectivités locales – je rappelle que la baisse de nos recettes d'État entre 2014 et 2017 est de plus de 600 000 € - nos dotations d'État seront cette année être pratiquement stables. Mais de nombreuses inquiétudes perdurent sur le devenir des finances des communes avec l'annonce notamment de la suppression de la taxe d'habitation après 2020.

Justement, quel est l'impact de la réduction progressive de la taxe d'habitation ?

Du côté des familles, on pourrait penser que c'est une bonne nouvelle. Mais il faut mettre cette baisse en parallèle avec l'augmentation de la C.S.G, notamment pour les retraités, et des différentes hausses que chacun supporte. 80 % des contribuables vont être ainsi progressivement exonérés de taxe d'habitation entre 2018 et 2020. Du côté des communes, pour le moment, le gouvernement s'est engagé sur une compensation intégrale de la perte de recettes engendrée par la suppression progressive de la T.H.. Mais, chacun sait, et les élus locaux en particulier, que les promesses de compensation de l'État ne sont souvent pas éternelles. L'ensemble des maires souhaite donc des engagements fermes du gouvernement sur

le maintien de recettes communales au même niveau qu'aujourd'hui, sinon cela se traduira par la fermeture de nombreux services à la population.

Quels sont les enjeux spécifiques à Harfleur pour ce budget 2018 ?

Tout d'abord, notre municipalité a souhaité placer ce budget dans la poursuite de la réalisation du programme municipal adopté en mars 2014. Je dois dire que nous avons déjà, en trois ans une bonne partie de nos engagements.

Le budget 2018 va poursuivre en ce sens en dégageant 4 axes d'actions prioritaires. Le premier c'est l'amélioration de nos équipements municipaux à l'instar de la rénovation complète de la salle de sport René Cance en centre ville. Le second a trait à l'éducation qui doit rester un enjeu essentiel : nous entamerons en 2018 la première année d'un programme de 3 ans pour informatiser chaque classe des écoles élémentaires. Le troisième axe, c'est la poursuite de la sécurisation routière des quartiers avec la pacification de la rue Robert Ancel. Cette voie supporte plus de 350 000 véhicules par an avec 28 % des automobilistes qui dépassent la vitesse autorisée. Ce n'est pas acceptable pour la sécurité du quartier et il convient que notre municipalité intervienne pour faire cesser ces incivilités routières. Le dernier axe porte sur la poursuite d'une gestion rigoureuse et « économe » de l'argent public. Enfin, comme nous l'avions souhaité, l'équilibre de notre budget ne fera pas appel à une augmentation des impôts locaux.

Les chiffres clefs du budget 2018

13 115 225,79 € de dépenses et recettes

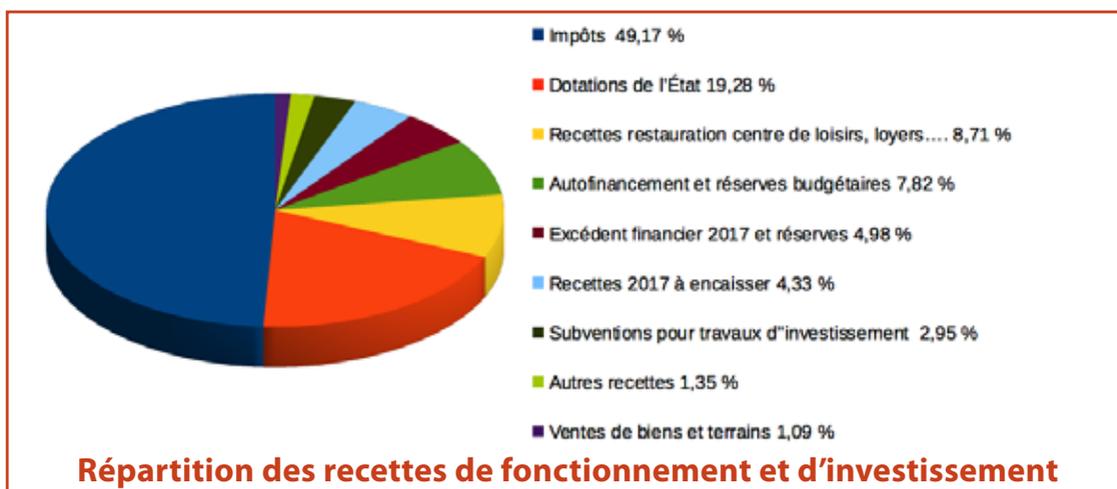
10 830 586,99 € pour le fonctionnement

(personnel, fournitures, achats, les services : restauration, écoles, centre de loisirs, culture, sport...)

**2 284 638,80 € pour les investissements
et le remboursement du capital des emprunts**

Recettes

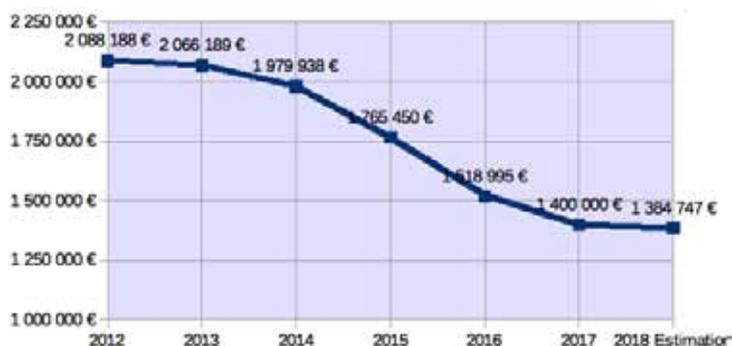
D'où viennent les recettes de la Ville ?



Les impôts et taxes (49,17 % des recettes) s'élèvent à 6 448 775,24 €. À l'intérieur on trouve les impôts locaux pour 4 029 805 €. Il est à noter que les taux d'impôts restent identiques à ceux de 2017
 Taxe d'habitation 16,18 % Taxe foncière : 31,90 %.



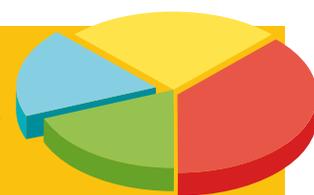
Evolution de la D.G.F. 2012 / 2018



La principale recette versée par l'État, la «**Dotation Globale de Fonctionnement**», est presque stable pour 2018 avec un montant de 1 384 000 €. Elle avait fortement chuté depuis 2014.



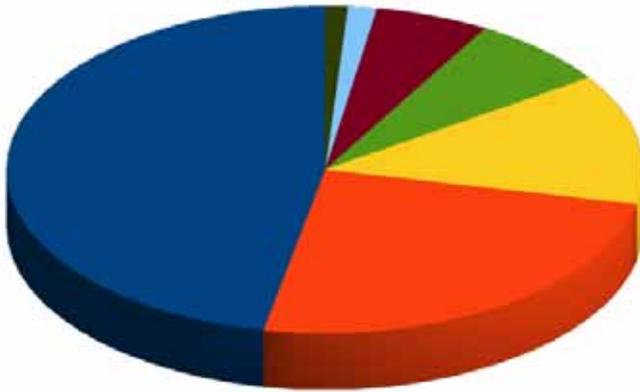
Les recettes des ventes de services représentent 1 142 145,95 € soit 8,71 % des recettes
 Recettes de la restauration scolaire (y compris celles perçues grâce aux conventions passées avec d'autres communes dans ce domaine), des animations de loisirs et culturelles, des loyers perçus.



Dépenses

Quelles sont les dépenses ?

Répartition des dépenses fonctionnement et investissement

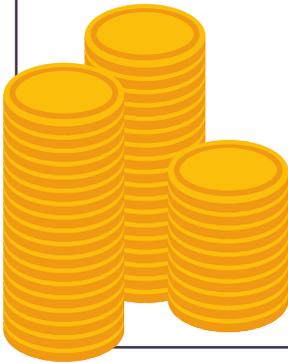


- Dépenses de personnel 46,89 %
- Dépenses de fonctionnement bâtiments et services 24,72 %
- Travaux et investissement 12,91 %
- Remboursement de la dette 7,10 %
- Autofinancement et amortissements 5,79 %
- Autres dépenses 1,46 %
- Dépenses imprévues 1,14 %

Les dépenses de personnel représentent le plus gros poste de dépenses avec 6 150 000 € prévus au B.P. 2018. Au 31 décembre 2017, les effectifs de la ville comptaient 151 postes ouverts dont 145 effectivement occupés. Depuis, le début du mandat en 2014, les dépenses de personnel ont diminué de 0,93 % tout en prenant en compte les évolutions de carrière et les augmentations du point d'indice et des charges salariales.

L remboursement de la dette représentera pour 2018 : 930 981 €

La Ville poursuit son désendettement puisque la somme restant due en capital passera de 12 672 000 € en 2014, 1^{ère} année du mandat, à 10 393 000 € au 31 décembre 2018 soit une diminution de 18 % en 5 ans.



Suivi en 2018 du programme de travaux et d'investissements concrétisant les engagements de la municipalité. Quelques exemples :



Rénovation de la salle de sport René Cance : 361 200 €

Informatisation des classes des écoles élémentaires (1^{ère} année d'un plan sur trois ans) : 83 110 €

Équipements municipaux : 72 950 € dont 16 000 € au stade Maurice Thorez et 10 750 € à la Forge



Travaux de voirie communale : 67 100 €, dont mise en sécurité de la rue Robert Ancel

Travaux de mise aux normes de la cuisine centrale : 50 000 €



Travaux de démolitions de maisons impasse des Prés et d'un bâtiment ferme du Colmoulins : 37 000 €

Travaux sur l'éclairage public : 14 100 €

L'enveloppe annuelle d'investissement de petits matériels pour les écoles : 14 612,78 €



En détail

Beaulieu : un quartier à vivre



Prisée des investisseurs et des acquéreurs, recherchée pour la qualité de son cadre de vie, notre commune se compose de trois quartiers distincts mais complémentaires. A deux pas du centre historique et du quartier résidentiel de Fleurville, Beaulieu offre à ses résidents un environnement paisible, quelque part entre ville et campagne, où de nombreux services se développent au gré des mutations du territoire...

Beaulieu, c'est une géographie variée où domine le « vert » : à quelques foulées du parc de Rouelles, les espaces gazonnés sont nombreux dans ce quartier où les types d'habitat se complètent, entre le « vieux Beaulieu » résidentiel pavillonnaire et le Beaulieu plus récent, apparu dans les années 50, construit par des bailleurs sociaux. Ce quartier est le plus dense en logement social et en nombre d'habitants, où les bailleurs tentent d'assurer une mixité maximale en répartissant dans le parc de ses logements les différentes situations de ses locataires.

Beaulieu, c'est aussi une énergie, un dynamisme, une population investie, impliquée au travers de plus de trente associations qui y ont leur siège social et qui participent du rayonnement culturel de la ville, de son identité solidaire et humaine. Des activités sportives au théâtre, à la musique en passant par les associations de parents d'élèves, chacun évolue et trouve dans cet environnement porteur des valeurs de tolérance, de solidarité entre les générations, une possibilité d'épanouissement individuel et collectif.

Avec un maillage de services à la personne, des commerces de proximité dynamiques et investis dans la vie du quartier, une école primaire et une maternelle, un collège, des moyens de communication et de liaison avec toute l'agglomération, des structures municipales au service de la population, Beaulieu a développé au fil des ans un art de vivre apprécié et revendiqué par ses habitants et qui se révèle être un atout majeur de la ville d'Harfleur.

Quelques équipements municipaux

Complexe sportif Maurice Thorez

construit en 1969, le stade accueille plus de 1900 sportifs, en plus des collégiens et des élèves de l'école André Gide. Une dizaine d'associations y exerce 17 disciplines dont les plus récentes sont le rugby, le judo, la lutte et la zumba. De nombreuses compétitions officielles y sont organisées et le grand public peut participer à la montée de l'arboretum et assister à la nuit des arts martiaux, organisées une fois par an.



Le Pôle Administratif

situé au coeur du quartier est un service décentralisé du Pôle Accueil Population (Etat civil, inscriptions...).

Il abrite une agence postale et des permanences UFC Que choisir, conciliateur de justice, écrivain public.

Ouvert les lundis et mercredis de 13h45 à 17h, les mardis jeudis et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h, le Pôle de Beaulieu vous accueille également le samedi matin de 10h à 12h.

La cinquantaine d'assistantes maternelles présentes sur le quartier trouve, localisé dans le même bâtiment, un Relais à leur activité, encadré par une éducatrice jeunes enfants diplômée d'Etat.



Beaulieu : un quartier vivant et animé !

Au cours de l'année 2016

22 mai : **Vide-greniers** de l'école primaire André Gide

18 juin : **Fête de la musique** sur la place Guy de Maupassant avec l'ACAB

25 juin : Animation municipale «**Familles et Assos en Fête**» au complexe sportif Maurice Thorez

26 juin : **Vide-greniers** organisé par l'association Beaulieu Pétanque sur la place Guy de Maupassant

Mise en place depuis le **22 septembre 2016** d'un **petit marché de semaine**, tous les jeudis, sur la place Guy de Maupassant (installé sur l'allée qui longe les commerces).

De novembre jusqu'en septembre 2017 : **Exposition de véhicules anciens** le 2^{ème} dimanche du mois, place Guy de Maupassant avec l'association « Les voitures rétro d'Harfleur Beaulieu »

Au cours de l'année 2017

21 mai : «**Journée des savoir-faire et des créateurs**», place Guy de Maupassant avec l'ACAB

18 juin : **Vide-greniers** organisé par l'association Beaulieu Pétanque sur la place Guy de Maupassant

24 juin : Animation municipale «**Familles et Assos en Fête**» au complexe sportif Maurice Thorez

15 décembre : **Décoration du sapin de Noël géant**, place Guy de Maupassant (avec les enfants des accueils péri-scolaires de l'école Gide et les commerçants)



La Maison des associations

regroupe 6 bureaux associatifs, une salle de réunion et une grande salle équipée d'une cuisine destinée aux associations et aux particuliers. Cette salle de 133 places assises peut se louer au tarif de 197,41 € auprès du Pôle de Beaulieu.



Le Centre de Loisirs des Deux Rives

Construit 1986, un lieu d'animations ludiques et éducatives à destination des enfants âgés de 6 à 12 ans ; il est agréé Jeunesse et Sports et fonctionne les mercredis et durant les vacances scolaires.



Aire de jeux place Jean Mermoz

aménagés en 2008, ces éléments de jeu (balançoire, toboggan,...) à destination des enfants de 2 à 6 ans pour une partie et de 3 ans à 12 ans pour l'autre partie, respectent les normes de sécurité. Le revêtement du sol est en résine pour une absorption maximale des chocs éventuels. A noter que dans cet espace ludique, les enfants restent placés sous la responsabilité de leurs parents.

En détail

C'est toute une histoire...



Après le siège et la prise d'Harfleur par les Anglais en 1415, la population urbaine est chassée de la ville, mais des paysans irréductibles se rassemblent dans les bois du hameau de Harquebosc (Auquebosc à l'époque), d'où ils sortent le 4 novembre 1435 pour libérer la ville à la faveur de la diversion des Cent Quatre. En 1677, le seigneur de Saint Martin d'Harfleur y fait édifier son manoir en pan de bois et silex. En 1878, le site est traversé par la ligne ferroviaire Le Havre-Montivilliers, qui atteint Fécamp en 1892. Le trafic se développe à la faveur des sorties dominicales qui drainent les habitants de toutes les vallées vers les guinguettes d'Harfleur et ses loisirs nautiques.

En 1918, l'armée anglaise envoie ses blessés vers le « Catholic club », camp de transit et de repos installé à Harquebosc, où l'on répare aussi bien les blessures morales que corporelles provoquées par la guerre. Après le conflit, les frères Mauger

exploitent l'ancien site anglais en carrières d'argile à silex pour la construction des routes non bitumées. En 1940, l'exploitation des carrières est arrêtée par l'administration allemande qui installe en bordure du plateau une ligne de défense assortie de casemates et blockhaus. Après la libération, le site, très dégradé par la présence militaire, est repris en lotissement par la ville.

En 1935, les géomètres Hérouard et Duchemin créent le lotissement de Beaulieu sur les terres de la ferme du Grand Harquebosc : ils délimitent 447 parcelles de 230 à 400 m² toutes viabilisées, ainsi que deux jardins collectifs placés aux entrées ouest et est du lotissement. En 1953, la ville réalise les voiries en bitume, tandis que les habi-

tations sont raccordées au tout-à-l'égout en 1972.

En 1949, les architectes Vallin, Loisel et Andigier projettent la création de 780 logements au sein de « Harfleur ville nouvelle » composée de 16 immeubles et de 100 maisons individuelles. Les immeubles sont édifiés de 1950 à 1954 avec au centre une cité commerciale autour d'une place, réaménagée en 1988. Les habitants boudent le nom de « ville nouvelle » et utilisent « Beaulieu », tandis que le lotissement de 1936 est relégué au rang de « Vieux Beaulieu ». Seuls 676 logements sortent de terre. A l'est de la cité, Le Foyer Havrais construit des pavillons appelés « cubes », vendus par les Propriétés Familiales de Normandie (PFN) en accession à la propriété. L'école André Gide est construite en 1957.

En 1972, le Foyer Havrais crée au sud du manoir du XVII^e siècle le dernier lotissement d'une centaine de lots, ainsi que quelques immeubles. En 1996, la commune crée la Maison des Associations, et en 2002, le Pôle administratif, qui regroupe une mairie annexe, le RAM et un relais postal.



Gagnez une maison !

Afin de lancer les acquisitions de parcelles qui peinaient au départ, les promoteurs Hérouard et Duchemin organisèrent en 1936 avec le journal « Le petit Havre » un concours qui permettait de gagner en 1^{er} prix une maison sur son terrain. Il fallait répondre à 3 questions : donner sa préférence pour un lot, donner le poids d'une brique de construction, et donner le nombre de participants au concours. Le succès fut tel que le site fut visité par des milliers de curieux, qui pillèrent les briques sur les chantiers alentour, mais aussi firent à l'opération une belle publicité. La maison fut gagnée par Mlle Micheline Chapelle, de Sainte Adresse, qui n'avait que 12 ans.

Paroles d'habitants

Qui sont-ils ?

FREMONT Jacques 61 ans
Rue Jean Charcot

ANTONIN Katia 40 ans
Rue A. Renoir

BELAID Delphine 38 ans
Rue des Aubépines

Leur avis sur le quartier...

Arrivé à Beaulieu en 2017. Je me sens très bien dans le quartier, je suis très content d'y vivre. Le quartier est très calme, on s'y sent en sécurité.

J'ai presque toujours habité Beaulieu. J'aime bien le quartier. Mes parents ont toujours habité Beaulieu et je souhaitais également y vivre. Je m'y sens en sécurité et comme on dit par ici « tout le monde se connaît à Beaulieu ».

Je n'habite que depuis 1 mois dans le quartier mais j'adore Harfleur dans sa globalité. Je trouve que Beaulieu est un quartier très calme et très agréable.

L'accès à Beaulieu

Je suis piéton mais je trouve que le quartier est très bien desservi avec les bus et la LER. J'ai de la famille à Montivilliers, il est très facile de s'y rendre, c'est pratique.

J'ai un véhicule, je prends donc rarement les transports en commun. Concernant le réseau routier, en revanche, que je connais, je trouve que l'accès à Beaulieu est très facile.

J'ai une voiture mais quelques personnes de ma famille se déplacent en transports en commun et ils n'ont aucune difficulté à venir sur Beaulieu.

Les commerces

Il y a tous les commerçants dont on a besoin (pharmacie, boulangerie...). Nous avons même une grande surface pas loin.

Il y a tout ce dont on a besoin au quotidien.

Il y a tout ce qu'il faut. Le marché du jeudi permet d'avoir des commerçants qui ne sont pas présents sur la place de Beaulieu comme un poissonnier par exemple.

Carole Perot

Directrice de l'école primaire André Gide

« Outre les lieux comme les terrains de jeux, de sport, et même la rue, l'école est un lieu de rencontres entre élèves. L'école rassemble les enfants. Elle est le premier lieu de sociabilisation des enfants du quartier entre eux. Mais elle est aussi un lieu de rencontre entre les parents, habitants du quartier.

À Beaulieu, la plupart des enseignants sont là depuis bien longtemps. Ils connaissent bien les familles et cela favorise la confiance.

L'école crée des liens avec les enfants, avec les familles mais aussi les commerçants de la place Maupassant qui sont sollicités pour l'organisation de lotos, tombolas, kermesse.

L'école est bien implantée, elle est au cœur de son quartier. »



Le dimanche, mon marché c'est Harfleur !



Chaque dimanche 8h/13h

"Dites-moi
madame le Maire"



Conformément aux engagements pris, Christine Morel, Maire et ses collègues élus, entament en avril un deuxième cycle de visites de quartiers de la ville.

Des moments privilégiés pour rencontrer les Harfleurais, discuter et échanger sur les projets en cours.

Si vous avez des difficultés ou si vous pensez qu'il y a des améliorations à apporter à votre quartier, par exemple... rien ne vaut le contact direct et le dialogue.

Les dates et lieux de rendez-vous sont les suivants :

- | | | |
|---------------------|------------------|-----------|
| • Dimanche 22 avril | marché dominical | 10h-11h30 |
| • Mardi 24 avril | square Duquénoy | 17h30-19h |
| • Mercredi 25 avril | place Maupassant | 17h30-19h |
| • Jeudi 25 avril | place V. Hugo | 17h30-19h |
| • Dimanche 29 avril | marché dominical | 10h-11h30 |

▶ 2 mai - 15h [Spécial jeunesse]

JARDINIÈRE DES BALCONS

DRESSEUSE DE BÊTES SAUVAGES
ET AUTRES PETITES BÊTES

Spectacle de Clown

Tarif de 2€ à 4,50€

De 4 ans à 99 ans



C'est lors d'une expédition en Normandie profonde que « Jardinière des Balcons », clown naïve et tendre, va capturer des spécimens de *Cepaea hortensis*, autrement nommés escargots de jardin.

Elle va s'entraîner au dressage des escargots et autres bêtes sauvages.



Séance publique de l'Académie Internationale de Recherche

Le mardi 1^{er} mai 15h30 maison des associations, 5 rue Friedrich Engels (quartier de Beaulieu).
Discours de proposition du Secrétaire Perpétuel sur le thème du « 1^{er} mai sous l'Ancien Régime ».
Conférence de l'académicien Reynald Secher sur le thème des Guerres de Vendée
Exposition de l'arbre généalogique des ascendants européens depuis Louis XVII 18 m de long !
(jusqu'au roi David selon la tradition officielle) (réalisé par le Secrétaire Perpétuel)

Dégustation du Lait de Mai comme sous Charles VII (où ce n'était évidemment pas du lait!)

Participation 10€

Réservation souhaitable (pour la dégustation): academie.veilleard@gmail.com

► 21 avril - 16h

FESTIVAL « LES YEUX OUVERTS » 2018

Festival jeune public

Tarif de 3,5€ à 8,5€

Public : 4/12 ans



Pour la deuxième édition de son festival « Les Yeux ouverts » dédié aux 4/12 ans, Le Havre de cinéma investira la salle du Creuset, à La Forge, pour un ciné-concert « **En sortant de l'école** ».

Hommage à la poésie de Prévert, Desnos et Apollinaire, ce ciné-concert réunit 16 films-poèmes de la collection « En sortant de l'Ecole », produite par Tant Mieux Prod et France Télévision diffusée depuis 2014 sur France TV.



Tenez-vous au courant du programme de cette soirée en suivant notre page [f laforgeharleur](#)

► 30 avril - 20h30

LE 1^{ER} MAI... UN JOUR PLUS TÔT

Soirée hommage - Entrée libre - Tout public

Pour 2018, Harfleur dédie ses festivités du 1^{er} mai (avec un jour d'avance) au 100^{ème} anniversaire de la réhabilitation de Jules Durand (1880-1926).

Programme :

De 14h à 17h : exposition au musée du Prieuré

17h30 : deux conférences

Jean-Pierre Castelain, président des Amis de Jules Durand, « Vie et combats de Jules Durand, docker charbonnier »

John Barzman, vice-président des Amis de Jules Durand, « Jules Durand, le seul condamné à mort de l'histoire de France du fait de son engagement syndical »

19h30 : restauration/buvette

20h30 : projection du film « Mémoire d'un condamné » en présence de la réalisatrice, Sylvestre Meinzer

Tenez-vous au courant du programme de cette soirée en suivant notre page [f laforgeharleur](#)



Infos Radars

Chaque mois retrouvez les relevés du radar pédagogique

du 5 au 19 Février 2018

Rue Youri Gagarine

Vitesse limitée à 50

Vitesse moyenne constatée : 36

12666 véhicules sur la période de contrôle
trafic moyen quotidien 907 véhicules (sur 24 h)
trafic moyen annuel 331055 véhicules

96% respectent la limitation de vitesse à 50 km/heure
4 % roulent à plus de 50 km /heure

Conseil Municipal

Conseil municipal du 26 mars 2018

Le conseil municipal s'est réuni lundi 26 mars, salle du Parc, pour procéder à l'examen des 18 délibérations portées à l'ordre du jour par Christine Morel, maire. Sur 29 élus, 19 étaient présents, 6 élus s'étaient excusés dont 4 avaient donné procuration. Les 4 élus du Groupe Harfleur bleu marine étaient absents non excusés.

Les sujets inscrits à l'ordre du jour de cette séance ont concerné en grande partie des affaires financières mais également l'importante question des rythmes scolaires.

Un résultat financier 2017 excédentaire

Les élus municipaux ont commencé par examiner les résultats financiers de 2017 en adoptant le compte de gestion et le compte administratif qui retracent l'ensemble des recettes et dépenses réalisées l'année précédente.

L'exercice 2017 présente globalement un excédent financier de près de 440 000 € qui a été affecté par le conseil municipal au budget 2018, pour moitié en fonctionnement et en investissement. Comme le veulent les textes, c'est le doyen d'âge de l'assemblée, en l'occurrence Jean Loyen, et non le maire, qui a fait procéder au vote du Compte administratif.

Il a été ainsi adopté à l'unanimité, soit par 23 voix.

Pas d'augmentation des taux d'impôts en 2018

Le conseil municipal a ensuite adopté, également à l'unanimité, les taux d'imposition pour 2018, qui sur proposition de la majorité municipale, restent inchangés par rapport à 2017 :

Taxe d'habitation : 16,18 %, Taxe foncière : 31,90 % et Foncier non bâti : 56,53 %.

Budget 2018

Le 1er adjoint en charge des finances a ensuite présenté le budget 2018, dont les grandes lignes avaient déjà été débattues lors du conseil municipal de février (voir détail du budget dans le dossier pages 8 à 11). Le budget a été largement adopté par 20 voix pour et 3 contre (N.Vieublé, C. Follet, R. Renault).



L'organisation du temps scolaire pour septembre 2018

Yvette Romero en charge des affaires scolaires a présenté aux élus une délibération adoptant les nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2018. Il a ainsi été proposé de revenir à la semaine de 4 jours avec les horaires suivants :

Lundi – mardi – jeudi – vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
à l'exception de l'école maternelle Dolto
de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h15.

Ce point a donné lieu à de nombreux échanges entre élus sur l'appréciation du bilan de l'organisation actuelle sur 4 jours et demi. Christine Morel et les élus de sa majorité ont indiqué que **le choix proposé était basé sur l'avis des conseils d'écoles, des enseignants et des parents d'Harfleur, tous très largement favorables à un retour à un rythme scolaire sur 4 jours.**

N. Vieublé a fait entendre un avis divergeant en regrettant ce choix.

Les nouveaux rythmes scolaires ont été, après débat, adoptés par 20 voix pour et 3 abstentions (N. Vieublé, C. Follet, R. Renault).

Madame le maire a transmis dès le lendemain par courrier à l'Académie, la position du conseil municipal.

Prochain Conseil Municipal

lundi 23 avril
18h – Salle du parc

Prochain conseil de la Codah

jeudi 12 avril – 17h
Carré des Docks Le Havre
Les séances sont publiques

Programme des animations retraités

Mercredi 11 avril :

Repas anniversaire sur le thème : « Les années disco »
12h à la résidence

Vendredi 13 avril :

Soirée jeux à la résidence
20h à la résidence

Jeudi 19 avril :

Soirée récréative avec la chorale « L'Air du temps »
19h à la résidence

Vendredi 20 avril :

Sortie déjeuner spectacle cabaret
« Le P'tit Bichou » à Dives-sur-Mer
Tarif : 58 € sur inscription

Mardi 24 avril :

Dictée : 14h30 à la résidence

À venir prochainement :

Vendredi 18 mai :

Après-midi découverte du Havre
avec le bus restaurant « Bee le Havre »
Tarif 20 € : sur inscription au pôle accueil
du 5 au 19 avril

Dimanche 27 mai :

Déjeuner et visite du château de Versailles
et des «Grandes Eaux»
Tarif 135 € : sur inscription auprès du pôle accueil
du 29 mars au 12 avril

*Un calendrier mensuel des animations retraités est disponible à l'accueil de la résidence.
Pour plus de renseignements, contacter le service retraités de la ville au 02 35 45 34 08.*

Collectif anti-expulsions locatives

Depuis plus de 30 ans la Municipalité agit concrètement pour qu'aucune famille harfleuraise ne se retrouve sans toit pour raisons sociales.

Dans le cadre des actions menées contre les expulsions locatives des familles en difficultés, Mme le Maire a réuni, fin mars, le collectif anti expulsions.

La trêve hivernale étant terminée depuis début avril, plusieurs familles harfleuraises sont menacées d'expulsion. Le service social-logements de la ville accompagne ces familles afin de trouver des solutions appropriées. Néanmoins, l'action du collectif anti expulsions peut être décisive dans certains cas.

Si vous souhaitez vous associer à ce collectif, contactez Mme le Maire :

Cabinet du maire
02 35 13 30 10
cabinet@harfleur.fr

Carnet

Décès :

13/02/18 FRANÇOISE Jean
20/02/18 NEUSY Martine
24/02/18 LE BRUN Isabelle
09/03/18 ADELIN Paul

Le vide-grenier des Caraques

Les parents d'élèves de l'école des Caraques organisent leur vide-grenier annuel afin de financer les activités scolaires proposées tout au long de l'année. Ce vide-grenier aura lieu dans les cours de l'école des Caraques

• le dimanche 22 avril 2018 de 8h à 18h.

Entrée visiteurs 1 € (gratuit pour les enfants)

De la restauration légère vous sera proposée (café, boissons, sandwichs...)

Les exposants sont invités à s'inscrire en utilisant le bulletin d'inscription à retirer devant le bureau du directeur de l'école des Caraques .

Des places en crèche

La crèche au «P'tit pot de miel», situé au rez-de-chaussée du centre de la petite enfance F. Dolto (dans le parc de la mairie), dispose de places pour les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans.

Pour inscrire un enfant il vous faut constituer un dossier de demande d'admission, disponible auprès de la crèche. Le tarif est fixé en fonction des revenus du ménage, du nombre d'enfants au foyer et du barème de la caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). L'accueil des enfants est ouvert de 8h à 17h30 du lundi au vendredi.

Pour plus d'information s'adresser à la crèche :

Crèche au P'tit pot de miel
7 rue Carnot - 76700 HARFLEUR
Tél : 09 50 91 69 53



Un accueil documenté et pratique

L'accueil général de l'Hôtel de Ville vous attend du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h.

Vous y trouverez l'ensemble des publications municipales, nombre de brochures débordant de renseignements (Codah, associations, permanences, animations...).

Des sacs déjections canines vous y seront donnés gratuitement. Vous pouvez également y apporter vos piles et vos stylos usagés afin de les recycler



Info Lia

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramway :

<http://www.transports-lia.fr/ou> sur smartphone « LiA les lignes de l'agglomération »

Allo CODAH ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?

pour toutes questions sur la CODAH, un seul numéro : 02 35 22 25 25
Rendez-vous sur www.agglomeration-lehavre.fr

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail :
cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le 3237

Urgences

Tél. prioritairement
15 : SAMU

17 : Police nationale

18 : Pompiers

114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)

112 : Urgence depuis un portable

Sinon, téléphonez au
02 35 13 30 00
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

Stage multisports pour les enfants et adolescents de 10 à 15 ans

Dans le cadre d'un projet BPJEPS «Activités physiques pour tous» et en collaboration avec la municipalité, Logan Berber organise un tournoi multi-sports pendant 3 jours : les 7, 9 et 11 mai 2018 au stade Maurice Thorez de Beaulieu.

Cette activité est gratuite et ouverte à tous les enfants et adolescents de 10-15 ans.

Les objectifs sont :

- favoriser la socialisation et les échanges entre les différents quartiers : Beaulieu, Fleurville et Harfleur centre.
- fédérer la jeunesse harfleuraise autour des valeurs du sport.

Programme

Stade Maurice Thorez	Lundi 7 Mai	Mercredi 9 Mai	Vendredi 11 Mai
10h-12h	Création des équipes Flag Rugby	Athlétisme : Courir, Sauter, Lancer	Badminton
14h-16h	Tournoi de Dutch-Ball	Handball	Football

Les enfants devront porter des vêtements de sport, des baskets et apporter une bouteille d'eau.

Renseignements et inscriptions préalables avant le 28 avril en indiquant ses : nom, prénom, âge et quartier.
Par mail : ffisset@harfleur.fr ou par téléphone 02 35 13 30 91

Voter est un droit...mais encore faut-il être inscrit !

Vous venez d'emménager sur Harfleur ? Vous avez changé d'adresse dans Harfleur ? Il convient de penser à venir vous inscrire sur les listes électorales. Pour les nouveaux habitants, l'inscription n'est pas automatique même si vous avez été radié des listes de votre ancienne commune de domicile.

Nous vous rappelons, que pour pouvoir voter aux élections qui seront organisées en 2019 vous devez être inscrit avant le 31 décembre 2018.

S'inscrire sur les listes électorales, c'est simple et rapide : deux possibilités

- Vous rendre au Pôle Accueil Population ou au Pôle de Beaulieu pendant les heures d'ouverture en vous munissant :
 - d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport)
 - d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Adresser par courrier le formulaire d'inscription disponible sur le site du ministère de l'Intérieur (www.interieur.gouv.fr) ou sur le site internet (www.service-public.fr) rubrique « élections ».

Campagne de dératisation

Afin de limiter la population de rats d'égouts, la Codah procède chaque année à une campagne de dératisation.

Elle consiste à déposer du produit raticide dans les canalisations d'eaux usées.

Pour 2018, la Codah réalisera, sur Harfleur, une première phase de cette campagne du 16 au 17 avril.

Une équipe de 2 agents passera ainsi dans différents secteurs de la ville afin de traiter les canalisations.



Groupe communiste et républicain

Est-on riche avec un revenu de 1289 euros chaque mois ! C'est ce que pense le président de la République et c'est sur cette base qu'il a décrété l'augmentation de 1,7% de la CSG pour les retraités aux fins de compenser la hausse pour les salariés... Solidarité intergénérationnelle, beau concept ! Notre vision de la société est à l'opposé de ce qui guide le gouvernement. Nous pensons que supprimer l'impôt sur la fortune, ne pas lutter véritablement contre l'exil fiscal et en même temps ponctionner les petites retraites par la CSG et le gel des pensions, est injuste et immoral. C'est de plus contre productif économiquement et socialement. Les retraités s'investissent dans les associations, participent au lien social, consomment, apportent leur aide aux enfants et petits enfants. Conjuguée à la hausse des tarifs du gaz, du forfait hospitalier et des complémentaires santé, des

taxes sur le carburant, la saignée sur le pouvoir d'achat des retraités est insupportable. Nombre de Harfleurais se sont retrouvés dans la rue, à battre le pavé le 15 mars dernier pour exprimer aux gouvernants leur rejet de cette politique ultra-libérale qui appauvrit les moins fortunés et permet des cadeaux fiscaux à hauteur de 5 milliards pour les plus riches. Notre Municipalité s'attache à mettre en pratique une véritable attention et solidarité à l'égard de nos aînés. Rénovation de la Résidence des 104, mise en place de la télé assistance, portage de repas, organisations de sorties, conseil de vie sociale, soutien aux associations, animations intergénérationnelles, toutes actions qui concourent à rompre l'isolement, à favoriser le mieux vivre ensemble et à atténuer le plus possible les mauvais coups portés par le gouvernement.

Yoann Lefranc - Président du groupe

Groupes d'opposition

Union des élus indépendants

Finances au ras des cornes du taureau

Le débat d'orientation budgétaire, moment important dans la vie d'Harfleur, a été présenté le 26 février dernier dans la plus grande indifférence des élus du Front/Rassemblement National. Peut-être ont-ils eu raison de rester au chaud chez eux au vu des orientations proposées.

Alors que nous sommes bien dotés financièrement, notre dette est supérieure à 100% du produit de fonctionnement. En langage simple et basique ça veut dire qu'on est surendetté. On rembourse ainsi 800000 €/an, on remboursera 1 million en 2026 et 1,2 millions en 2030.

Le taux d'épargne brute (négatif de 2013 à 2016) est quant à lui tout juste acceptable en 2017. Cette prouesse est due à deux tours de passe-passe : rachat

des crédits toxiques avec allongement de leurs durées, et vente des immeubles et terrains de la ville. Si on compare Harfleur aux villes de la même strate on a 8% de charges de fonctionnement en plus ce qui fait 450000€ d'autofinancement en moins par an. Sur 5 ans ça représente 2,5 millions d'€ : on peut alors sans crédit se payer une Maison de Santé, améliorer la sécurité, aménager une belle place d'Armes... Alors que nous proposons une baisse des dépenses de fonctionnement, Mme Le Maire prévoit encore une augmentation de 1,5%, c'est inconséquent ! Nous verrons lors du vote du budget si nous aurons été entendus. Car c'est de cette manière que nous apporterons un soutien local aux Harfleurais et certainement pas en pratiquant la philosophie de l'autruche.

Nacéra Vieublé - Présidente du groupe

«Harfleur, bleu marine»

La Tribune du groupe «Harfleur, bleu marine» ne nous est pas parvenue ce mois-ci.

A vos Agendas !

Associations

Braderie du Secours Populaire

10 et 11 avril de 9h à 17h
(fermé de 12h30 à 13h30)

La Forge - La Taillanderie



Repas de printemps de Femmes Solidaires

9 mai de 12h à 23h

La Forge - Le Creuset

Braderie du Secours Populaire

15 et 16 mai de 9h à 17h
(fermé de 12h30 à 13h30)

La Forge - La Taillanderie



Loto de l'unrpa

26 avril de 14h à 18h

La Forge - Le Creuset - Ouvert à tous (ouverture des portes 13h30)

Loto de femmes solidaires

2 mai de 13h à 18h

La Forge - Le Creuset - Entrée gratuite

Spectacle de danse UNSS

16 mai à 18h30

La Forge - Le Creuset - Rencontre de district - 2 €

Vide Grenier

Parents d'élèves de l'école des Caraques

22 avril 2018 de 8h à 18h

Cours de l'école des Caraques - Entrée 1€ (gratuit - enfants)



La Forge

Festival « Les Yeux ouverts » 2018

Festival jeune public

21 avril - 16h

Tarif de 3,5€ à 8,5€ - Public : 4/12 ans



Le 1er mai... un jour plus tôt

Soirée hommage

30 avril - 20h30

Entrée libre - Tout public

Pour 2018, Harfleur dédie ses festivités du 1^{er} mai (avec un jour d'avance) au 100^{ème} anniversaire de la réhabilitation de Jules Durand (1880-1926).

Programme :

De 14h à 17h : exposition au Musée du Prieuré

17h30 : deux conférences

Jean-Pierre Castelain, président des Amis de Jules Durand, « Vie et combats de Jules Durand, docker charbonnier »

John Barzman, vice-président des Amis de Jules Durand, « Jules Durand, le seul condamné à mort de l'histoire de France du fait de son engagement syndical »

19h30 : restauration/buvette

20h30 : projection du film « Mémoire d'un condamné » en présence de la réalisatrice, Sylvestre Meinzer



Jardinière des Balcons

Dresseuse de bêtes sauvages et autres petites bêtes

Spectacle de Clown

2 mai - 15h

La Forge - Le Creuset - Spécial jeunesse - Tarif de 2€ à 4,50€



Renseignements à l'accueil de La Forge

au 02 35 13 30 09 ou sur la page FB laforgeharfleur